

**PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION
BATIMENT-CONSTRUCTION**

**Ambassadeurs des Matériaux Biosourcés : sensibiliser
et conseiller les acteurs de la construction
(4 modules A distance)**

Pour vous inscrire : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=24084
et cliquez sur « rechercher et s'inscrire » Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « Bâtiment-Construction » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>
Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ?

**En matinée, les 14, 15, 16,
et 17 février 2022**

date limite d'inscription
31 janvier 2022

OÙ ?

**cette formation a lieu en distanciel
elle est organisée par le CVRH de Paris**

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DGALN/QC/QC2
cheffe de projet : Laure Trannoy
laure.trannoy@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation

vos contacts au CVRH

Chef de projet : Serge ANDRIAN
serge.andrian@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

- Apporter aux participants des connaissances générales, des contacts et des outils pratiques (fiches, échantillons, ressources documentaires...) qui leur permettront d'être en mesure de sensibiliser, rassurer voire convaincre les maîtres d'ouvrage publics ;
- Initier la mise en place d'un réseau de compétences au sein duquel les échanges pourront se poursuivre.

le public concerné – les pré-requis

- Structures publiques ou parapubliques en contact avec des maîtres d'ouvrages et/ou exerçant une mission de conseil et d'appui à des projets de construction (par exemple DREAL, DDT, associations, organismes PACT, ADIL, EIE, ALE, ADAC, PNR, SMP, CAUE...) ;
- Pré-requis :**
- connaissances générales du bâtiment.

CONTEXTE

Au-delà de l'utilisation du bois dans la construction, les matériaux biosourcés, issus de la biomasse d'origine végétale ou animale, représentent une large gamme d'usages pour le bâtiment : isolants, granulats pour béton et mortier, panneaux de particules ou de fibres végétales, matériaux composites à base de fibres végétales et chimie du bâtiment.

Les biosourcés présentent l'avantage d'être renouvelables et sont capables de stocker le carbone atmosphérique par photosynthèse. Généralement en situation de filières de proximité, le déploiement des solutions constructives à base de biosourcés permet de dynamiser l'économie territoriale.

Le développement des matériaux biosourcés est un axe pour atteindre la transition écologique. L'article 14 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte dit que « L'utilisation des matériaux biosourcés concourt significativement au stockage de carbone atmosphérique et à la préservation des ressources naturelles. Elle est encouragée par les pouvoirs publics lors de la construction ou de la rénovation des bâtiments. »

La performance environnementale et le stockage carbone des matériaux de construction biosourcés est à nouveau reconnu dans l'article 181 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique : « Les performances énergétiques, environnementales et sanitaires des bâtiments et parties de bâtiments neufs [...] répondent à des objectifs d'économies d'énergie, de limitation de l'empreinte carbone par le stockage du carbone de l'atmosphère durant la vie du bâtiment, de recours à des matériaux issus de ressources renouvelables ».

Au niveau régional, les DREAL sont engagées dans une démarche concrète de structuration et de développement économique de filière aux côtés des professionnels et des collectivités. C'est pourquoi elles sont fortement impliquées dans la tenue des formations ambassadeurs biosourcés et travaillent de concert avec les CVRH pour le montage de ces formations.

PROGRAMME PREVISIONNEL* DE LA FORMATION

[Module 1 – lundi 14 février 2022 de 09h30-12h30](#)

L'action du Ministère en faveur des Biosourcés - intervenant DRIEA IdF

- Présentation de la stratégie des filières vertes
- Le plan d'actions national
- Le label « Bâtiment biosourcés », définition d'un matériau biosourcé"

Île-de-France et Matériaux biosourcés - intervenant DRIEA IdF

- Les particularités de l'Ile-de-France.
- Les matériaux biosourcés en IdF.
- Les filières.

Le réseaux des ambassadeurs et leur missions - intervenant DRIEA IdF

- Porter la politique en matière de développement des filières vertes du bâtiment
- Mobiliser autour des aides publiques
- Capitaliser les bonnes pratiques / Échanges

Les matériaux biosourcés : quels intérêts, quelles filières, quels usages, quelles performances Techniques ? - intervenant CEREMA

- Le nouveau périmètre de la performance globale
- Quels avantages pour les biosourcés ? État des lieux des filières
- Les principaux matériaux biosourcés et leurs principaux usages
- Les préjugés
- Performance environnementale : analyse de cycle de vie et FDES
- Performance hygrothermique : éléments de langage
- Focus sur le béton de chanvre

.../...

[Module 2 - mardi 15 février 2022 de 09h30-12h30](#)

Utilisation des matériaux biosourcés dans la réhabilitation - intervenant CEREMA

- Synthèse bibliographique des études sur la rénovation thermique du bâti ancien à l'aide de matériaux isolants biosourcés.
- Arguments techniques et scientifiques en faveur ou en défaveur de l'utilisation de matériaux isolants biosourcés .
- « Humidité et confort d'été ».

Assurabilité des matériaux et l'assurance bâtiment - intervenant Karibati

- Présentation de Karibati
- Les bases de l'assurance construction : loi SPINETA, garantie décennale, assurance dommage-ouvrage
- Les différents intervenants à l'acte de construction
- Techniques courantes / techniques non courantes
- Les enjeux de l'évaluation et les différentes procédures (ATec, ATEX, Pass'Innovation, certification ACERMI)
- Retour d'expériences (Ex : ouate de cellulose..)
- Rôle des bureaux de contrôle
- Échanges

[Module 3 – mercredi 16 février 2022 de 09h30-12h30](#)

Commande publique et matériaux biosourcés - intervenant DGALN/QC/QC2/

- Porter la politique en matière de développement des filières vertes du bâtiment
- Mobiliser autour des aides publiques
- Capitaliser les bonnes pratiques

La Paille - intervenant Collect'If Paille

- Présentation du réseau construction paille.
- La filière paille au niveau national puis local.
- Les règles professionnelles.
- Les solutions de construction et d'isolation.
- Présentation de mise en œuvre.
- Choix des matériaux et de leur mise en œuvre.
- Points de vigilance.

[Module 4 – jeudi 17 février 2022 de 09h30-12h30](#)

Le Bois - intervenant Fibois IDF

- Présentation de Francilbois
- La filière bois au niveau national puis local
- Les atouts du bois (CO2, énergie grise, ...)
- Systèmes constructifs en neuf et en rénovation (ITE) et leur mise en œuvre
- Les produits à base de bois, l'innovation au coeur du matériau
- Points de vigilance
- La formation initiale et continue

Le Chanvre - intervenant Construire en Chanvre

- Présentation du collectif
- La filière chanvre au niveau national puis local
- Les règles professionnelles
- Les solutions de construction et d'isolation
- Présentation de mise en œuvre
- Choix des matériaux
- de leur mise en œuvre
- Points de vigilance
- Échanges

* le déroulement de ce programme est susceptible d'inversion en fonction de la disponibilité des formateurs